



## **COMPTE RENDU de la réunion du conseil municipal de VENERIEU**

**19 avril 2021 à 19 heures**

Le dix neuf avril deux mille vingt et un, le conseil municipal de VENERIEU, dûment convoqué le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Christian FRANZOI, Maire

**Etaient présent(e)s :** A AUFRESNE, J DOVILLEZ, Ca FRANZOI, Ch FRANZOI, E GENTY, F GINET, K GUER, B JAS, T JAS, P MARTIN, B MATHIEU, B. ODET, P ROUSSELIN, S TARDY, C TARDY

**Était absent(e)s :**

**Procuration :**

**Nombre de membres présents ou ayant donnés pouvoir : 15**

Monsieur Christian FRANZOI est nommé secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

## ORDRE DU JOUR

### **Affaire n°1 :**

**OBJET : Demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation de la cour d'école.**

Le Conseil Municipal a décidé de rénover la cour d'école communale.

Afin de financer en partie ce projet une subvention est demandée auprès de la Sous-Préfecture au titre de la DETR.

**Les travaux s'élèvent à 98 820€ HT. Soit 118 584€ TTC.**

La subvention demandée est de 20% du montant soit **19 764€**

Le reste de la somme est pris sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le CM autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

VOTE :

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

### **Affaire n°2 :**

**OBJET : Demande de subvention au Département pour la rénovation de la cour d'école, éligible au plan école.**

Le Conseil Municipal a décidé de rénover la cour d'école communale.

Afin de financer en partie ce projet une subvention est demandée auprès du département.

**Les travaux s'élèvent à 98 820€ HT. Soit 118 584€ TTC.**

La subvention demandée est de 60% du montant soit **59 292€**

Le reste de la somme est pris sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le CM autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

VOTE :

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

**Affaire n°3 :**

**OBJET : Demande de subvention REGION pour la création d'un parking pour l'école communale.**

Le Conseil Municipal a décidé de créer un parking auprès de l'école communale afin de sécuriser les mouvements des enfants.

Afin de financer en partie ce projet une subvention est demandée auprès de la REGION.

**Les travaux s'élèvent à 127 480€ HT. Soit 152 976€ TTC.**

La subvention demandée est de 20% du montant soit **25 496€**

Le reste de la somme est pris sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le CM autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

VOTE :

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

**Affaire n°4 :**

<b>38532</b>	<b>Décision modificative n°1 du 19/04/2021</b>	
Code INSEE	MAIRIE DE VENERIEU	<b>2021</b>

Monsieur Le Maire expose que :

- Le BP2021 ne comporte pas de somme sur le compte d'investissement 21568. (Installation technique)
- L'achat des défibrillateurs réalisé et des nouveaux poteaux d'incendie avenir doit être provisionné sur le compte 21568. (Installation technique)

Sur le BP2018, la provision a été réalisé sur le compte **d'investissement 2313 général.**

(Immobilisation corporelle en cours)

Le CM doit se prononcer sur le transfert de la somme de 10 000€ du compte 2313 vers le compte 21568

<b>38532</b>	<b>Décision modificative n°1 du 05/10/2018</b>	
Code INSEE	MAIRIE DE VENERIEU	<b>2018</b>

Objet : Installation technique
--------------------------------

**Tableau détaillé**

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
<b>Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvements par La DM</b>	<b>25 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>35 000.00 €</b>
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>25 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>35 000.00 €</b>
21568 Installation technique	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
<b>23 Immobilisations en cours</b>	<b>150 000.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>140 000.00 €</b>
2313/23 Construction	150 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	140 000.00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal délibère

Vote	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

**La séance est levée à 20H21.**

**Le Maire**

**C FRANZOI**